

Biocarburants durables dans les transports : un développement limité malgré les aides européennes

18 janvier 2024

Un récent rapport de la Cour des comptes européenne évalue les effets des aides de l'Union européenne (UE) en faveur des biocarburants durables, afin d'apprécier leur contribution aux objectifs de l'UE en matière d'énergie (réduction des émissions de gaz à effet de serre, augmentation de la part d'énergies renouvelables). Après avoir dressé un bilan de l'utilisation des biocarburants dans les transports, puis présenté les évolutions des politiques européennes en la matière (qu'ils jugent insuffisamment stables pour favoriser les investissements à long terme), les auditeurs présentent leurs observations.

La grande majorité des biocarburants consommés dans l'UE est issue de cultures et entre en concurrence avec les autres usages, dont l'alimentation humaine et animale. La disponibilité de la biomasse est donc une limite au développement de ces biocarburants. L'Europe a d'ailleurs déjà commencé à importer de la matière première pour les fabriquer, ce qui augmente sa dépendance énergétique. Les auditeurs recommandent donc d'inscrire les objectifs en matière de carburants renouvelables dans une stratégie globale tenant compte de la disponibilité en biomasse.

Source : [Cour des comptes européenne](#)